

**PREMIER MINISTRE**

Paris, le 30 NOV. 2012

LE CHEF DE CABINET

Références à rappeler :

CAB IV/2 - PV

R018059.02.1

Monsieur le Secrétaire Général,

Vous avez bien voulu appeler l'attention du Premier ministre sur la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire.

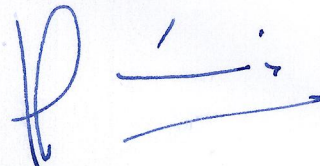
Monsieur Jean-Marc AYRAULT a bien pris connaissance de votre démarche et des situations concrètes que vous exposez.

Dans le cadre de la refondation de l'école, la révision des rythmes scolaires est une question cruciale en ce qu'elle concerne l'intérêt des élèves, leurs besoins en tant qu'enfant. Elle doit leur permettre d'étudier dans de bonnes conditions pour assurer leur réussite et développer non seulement leurs savoirs mais aussi leurs savoir-faire et leur savoir-être.

C'est pour cela que le Chef du Gouvernement souhaite, comme vous, la réussite de cette réforme, tout en étant particulièrement attentif aux différences de situations qui peuvent exister entre les communes. A cet égard, il partage votre souci de ne pas créer de nouvelles inégalités. Soyez assuré que ces préoccupations sont aussi celles du Ministère de l'éducation nationale qui porte ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Premier ministre



Jean-Pierre GUÉRIN  
Chef de Cabinet

Monsieur Sébastien SIHR  
Secrétaire Général du Syndicat National Unitaire  
des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et PEGC - FSU  
128, boulevard Auguste Blanqui  
75013 PARIS



**PREMIER MINISTRE**

Paris, le 30 NOV. 2012

LE CHEF DE CABINET

Références à rappeler :  
CAB IV/2 - PV  
R018059.02.1

Monsieur le Secrétaire Général,

Vous avez bien voulu appeler l'attention du Premier ministre sur la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire.

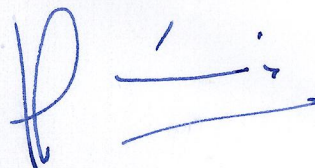
Monsieur Jean-Marc AYRAULT a bien pris connaissance de votre démarche et des situations concrètes que vous exposez.

Dans le cadre de la refondation de l'école, la révision des rythmes scolaires est une question cruciale en ce qu'elle concerne l'intérêt des élèves, leurs besoins en tant qu'enfant. Elle doit leur permettre d'étudier dans de bonnes conditions pour assurer leur réussite et développer non seulement leurs savoirs mais aussi leurs savoir-faire et leur savoir-être.

C'est pour cela que le Chef du Gouvernement souhaite, comme vous, la réussite de cette réforme, tout en étant particulièrement attentif aux différences de situations qui peuvent exister entre les communes. A cet égard, il partage votre souci de ne pas créer de nouvelles inégalités. Soyez assuré que ces préoccupations sont aussi celles du Ministère de l'éducation nationale qui porte ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Premier ministre



Jean-Pierre GUÉRIN  
Chef de Cabinet

Monsieur Sébastien SIHR  
Secrétaire Général du Syndicat National Unitaire  
des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et PEGC - FSU  
128, boulevard Auguste Blanqui  
75013 PARIS